

Séjour botanique de terrain (5 jours) : côte varoise



Du 14 au 20 avril 2019, La Garance voyageuse organise pour ses adhérents un séjour de botanique de terrain dans le Var, au Pradet, près de Toulon.

Ce séjour aura pour but de permettre aux participants, lors de sorties dans des milieux variés, de découvrir les fleurs, arbres et arbustes de cette région, ou d'en améliorer leur connaissance et de s'initier ou de se perfectionner dans la détermination des familles, genres et espèces de plantes.

Les sorties seront conduites et animées par Alain GUICHARD, botaniste et pédagogue, connaisseur du site, et ayant à son actif plus de quinze ans de conduite de stages et sorties pour des structures diverses (FRAPNA, Domaine du Rayol, École des Plantes de Paris, Mille et une Plantes... et La Garance). L'enseignement d'Alain Guichard sera complété par le partage et les échanges de connaissances entre participants, et quelques séances de détermination collectives en soirée pour les plus « mordus ».

Quelques informations sur le programme de la semaine données à titre indicatif, les conditions météorologiques et l'avancement des floraisons pouvant nécessiter des changements.

Nous vous emmènerons dans la Réserve biologique intégrale des Maures ou dans la plaine des Maures et au lac des Escarcets, dans les Salins d'Hyères, la forêt de Morières-Montrieux, au cap Sicié ou au mont Faron (si les orchidées sont au rendez-vous), à l'île de Porquerolles (prévoir un supplément pour la traversée en bateau : à ce jour, 29 € l'aller-retour ; tarif susceptible de changement).



Ce séjour est réservé aux adhérents de La Garance voyageuse à jour de leur cotisation 2019.

Nombre de participants : **16 personnes**, maximum.

L'hébergement est prévu au centre d'hébergement **La Bayette**
155 chemin de la Carraire
83220 Le Pradet



Frais d'hébergement pour le séjour (comprenant 6 nuits + petits-déjeuners + 6 dîners + 6 paniers repas) :
– en chambre 2 personnes (twin ou couple) = **369 €** p. pers.
– en chambre individuelle = **483 €** p. pers. (chambre individuelle **non garantie**)

Draps et linge de toilette fournis.

Les frais d'hébergement seront réglés sur place lors du séjour (chèque à l'ordre de La Garance voyageuse)

Rendez-vous au centre d'hébergement **le dimanche 14 avril à 18h (pas d'accueil avant 17h)**,
dispersion le samedi 20 avril, après le petit-déjeuner.

Conseils pratiques :

Les excursions ayant parfois lieu sur des sentiers étroits et caillouteux, **il est nécessaire d'être bien chaussé**. Cependant, les dénivelés n'excèdent pas 300 m par jour et le rythme de marche est peu soutenu du fait des observations botaniques, ce qui rend ces sorties accessibles à toutes et à tous.

- L'utilisation d'un bâton de marche est conseillée.
- N'oubliez pas de prévoir protections solaires (crème, chapeau & lunettes), ainsi que des vêtements chauds et imperméables.

Si vous avez des régimes alimentaires particuliers, ou des allergies, veuillez le mentionner lors de l'inscription et prévoir éventuellement votre approvisionnement personnel.

Pour plus de renseignements sur les conditions de sortie sur le terrain, vous pouvez contacter Alain Guichard par courriel à l'adresse : alanguichard26@gmail.com, ou par téléphone au 06 22 96 64 36

Participation aux frais d'encadrement pour la semaine (hors hébergement, restauration et transport) :
260 €

Votre inscription ne sera validée qu'à **réception de l'intégralité de votre règlement** : vous pouvez choisir de régler en **un seul chèque de 260 €** encaissé fin mars – ou en **3 chèques (90 + 90 + 80)** qui seront encaissés de façon échelonnée (fin janvier, fin février, fin mars)

En cas d'annulation moins d'un mois avant le début du séjour, seuls 30 % des frais vous seront remboursés.

Bulletin d'inscription à retourner (accompagné de vos chèques + adhésion éventuelle) à :
La Garance voyageuse
48370 Saint-Germain-de-Calberte

Merci de faire un bulletin d'inscription par personne et un chèque à part pour votre adhésion.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____ Courriel : _____

☐ souhaite réserver une participation au séjour **Var, avril 2019**

Hébergement :

- ☐ chambre partagée (2 personnes)
- ☐ chambre individuelle (non garantie)

Transports :

- ☐ Je viendrai en voiture et peux emmener _____ personnes
- ☐ Je cherche une place en co-voiturage (partage des frais)
- ☐ Je viendrai en train (gare de Toulon)

Précisez si vous souhaitez partager une chambre avec une personne particulière : _____

Régime particulier : _____

- ☐ Je suis adhérent(e) à La Garance, je joins **un chèque de 260 €** à encaisser fin mars
ou **3 chèques (90 + 90 + 80)** à encaisser fin janvier, fin février et fin mars.
- ☐ J'adhère ou renouvelle mon adhésion, je joins **un chèque de 260 €** (ou **3 chèques**) + **un chèque d'adhésion** (qui sera encaissé à réception) à l'association La Garance voyageuse pour l'année civile **2019** :
 - ☐ **20 €** (tarif normal) ;
 - ☐ **10 €** (petit budget)
 - ☐ **30 €** (tarif couple)

Chèques à l'ordre de : **La Garance voyageuse**

J'ai bien noté que seuls 30 % des frais me seront remboursés en cas d'annulation moins d'un mois avant le début du séjour. En cas d'annulation moins d'un mois avant le début du séjour, il est possible que le centre demande que les frais d'hébergement soient réglés : nous nous verrons dans l'obligation de vous les réclamer.

Signature :